



PLAN LOCAL D'URBANISME

4. REGLEMENT

Document graphique
 Centre de la commune au 1 / 2 000 ème

Pièce n° 4.3.5

REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR

Arrêté par délibération du Conseil Communautaire : 26.01.2012
 Approuvé par délibération du Conseil Communautaire : 13.12.2012

INITIATIVE Aménagement et Développement

Plan cadastral actualisé le : 20 octobre 2010

- LEGENDE**
- Limite de Zone
 - - - Limite de Secteur
- ZONE URBAINE**
- U Zone urbaine mixte (habitat ou activités économiques, services, commerces, artisanat compatible avec la proximité de l'habitat).
 - Ua Secteur de la zone U où l'assainissement autonome est autorisé.
 - Up Secteur de la zones U concerné par le PPRI
- ZONE A URBANISER**
- AU Zone de réserve foncière nécessitant pour l'ouverture de la zone, une procédure de modification.
 - 1AU Zone d'extension urbaine à vocation d'habitat et d'activités compatibles avec la proximité de l'habitat.
- ZONE AGRICOLE**
- A Zone agricole.
 - Ap Secteur de la zone A concerné par le PPRI.
- ZONE NATURELLE ET FORESTIERE**
- N Zone naturelle.
 - Nep Secteur de la zone N
 - Np Secteur de la zone N concerné par le PPRI.
 - Nj Secteur de la zone N réservé aux jardins.

- Emplacements réservés et numéro d'opération
- Espaces boisés classés
- Elément remarquable du paysage

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Nature de l'opération	Bénéficiaire	Superficie
GLV 1	Elargissement de voirie	Commune	141 m²
GLV 2	Elargissement de voirie	Commune	1337 m²
GLV 3	Elargissement de voirie	Commune	1170 m²
GLV 4	Elargissement de voirie	Commune	852 m²
GLV 5	Elargissement de voirie	Commune	299 m²
GLV 6	Elargissement de voirie	Commune	48 m²
GLV 7	Création d'un cheminement piéton et d'une voirie	CC. Val de Gray	7280 m²
GLV 8	Elargissement de voirie	Commune	293 m²
GLV 9	Agrandissement du cimetière	Commune	3007 m²

